

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

📧 **Secrétariat** : [secretariat@paroissestcolomban.fr](mailto:secretariat@paroissestcolomban.fr) (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

**Maison paroissiale de Quimperlé** ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

**Maison paroissiale de Bannalec** ☎02 98 09 79 26

**Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer** ☎02 98 39 60 48

**Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon** : ☎06 52 80 30 29

**Accueil paroissial de Pont-Aven** : ☎02 98 06 00 11



**Samedi 22 et dimanche 23**

**octobre : quêtes pour la Mission**

**Bulletin paroissial n°607 du 16 au 22 octobre 2022**

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES			MESSES EN SEMAINE		
<b>Samedi 22 octobre</b> <i>St Jean-Paul II</i>	Névez	<b>18h00</b>	<b>Mardi 18 octobre</b> <i>St Luc, évangéliste</i>	18h00	ND de Kerbertrand
	Locunolé				
<b>Dimanche 23 octobre</b> <i>B<sup>x</sup> Pierre Claverie et 18 compagnons</i>	Quimperlé N-Dame	<b>10h30</b>	<b>Mercredi 19 octobre</b> <i>Sts Jean de Brébeuf et Isaac JOGUES, martyrs</i>	18H00	ND de Kerbertrand
	Riec-sur-Bélon				
	Scaër				
<b>Samedi 29 octobre</b> <i>St Narcisse</i>	Pont-Aven	<b>18h00</b>	<b>Jeudi 20 octobre</b> <i>St Herbot, ermite Ste Adeline</i>	9h00	Riec-sur-Bélon
	Guilligomarc'h			18h00	ND de Kerbertrand
	Mellac				
<b>Dimanche 30 octobre</b> <i>B<sup>se</sup> Bienvenue BOJANI</i>	Quimperlé N-Dame	<b>10h30</b>	<b>Vendredi 21 octobre</b> <i>Ste Céline</i>	9h00	S <sup>te</sup> Croix- Quimperlé
	Moëlan				Clohars-Carnoët
	Querrien				

**LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION** : permanence de confession **le samedi 22 octobre** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale St Croix (Quimperlé). Il est possible de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

## **PRIÈRE DU CHAPELET**

**Église de Clohars** le mardi à 18h00 ;

**Chapelle de Trémorvézen (Névez)** le jeudi à 18h00 ;

**Grande chapelle de Kerbertrand** le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

**Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé)** : le jeudi à 10h00 ;

**Eglise de Tréméven** : le dimanche à 17H30

**Eglise N-D de l'Assomption (Quimperlé)** : lundi à 17h30 ;

**Eglise de Pont-Aven** le mercredi à 17H30

**Eglise d'Arzano** le mercredi à 18H.

## **ADORATION DU SAINT SACREMENT**

**Eglise de Clohars** : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

**Église de Pont-Aven** : les mercredis à 18h00 ;

**Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé** : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

**Église de Tréméven** le lundi de 9h30 à 10h30 ;

**Église de Mellac** les mardis de 11h00 à 11h30 ;

**Eglise de Locunolé** les mercredis de 20h à 20h30.

**PRIÈRE DES MÈRES** : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-surBélon.

**Ce dimanche 16 octobre** , de 17H00 à 18H00 à l'église paroissiale d'Arzano : l'association " PHONIE DOUCE", ensemble vocal du pays de Lorient, vous invite à un concert. Dirigé par Pascal KERVAZO, le chœur mixte, d'une vingtaine de chanteurs, présentera des œuvres sacrées de compositeurs italiens et espagnols du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle. Entrée et participation libres.

**Mercredi 26 octobre** à 19h30 à l'église de Querrien : Messe, suivie d'une **veillée de Toussaint** (louange, adoration, **possibilité de confession**)

## **DANS LE DIOCÈSE**

**Du vendredi 21 octobre (18 h) au dimanche 23 octobre 2022 (17 h)** : «**Trouver notre liberté intérieure**», week-end avec John MARTIN , bénédictin indien, successeur d'Henri LE SAUX. « *Vous connaîtrez la Vérité, et la Vérité vous rendra libres* » affirme Jésus dans l'Évangile de Jean. Qu'est-ce que cette vérité qui rend libre ? Qu'est-ce que cette liberté intérieure, la liberté des filles et fils de Dieu, affranchie de tous les

conditionnements du passé, des attentes du futur ? Jésus a intitulé sa vision : « le royaume de Dieu ». Lui-même a fait l'expérience du Royaume de Dieu : une vie de liberté et de vérité. Frère John Martin nous accompagne de telle manière que nous pénétrons au cœur de l'expérience de Dieu qu'a connue Jésus et qui nous permet de transformer nos vies en liberté, créativité et amour inconditionnel. Tarif animation : 40 € (Hébergement et repas non compris). Contact et inscription : Maison d'accueil de l'Île-Blanche BP 13 – 29241 Locquirec/ 02 98 67 43 72 / [ileblanchelocquirec@wanadoo.fr](mailto:ileblanchelocquirec@wanadoo.fr) / Site Internet : [ile-blanche-locquirec.fr](http://ile-blanche-locquirec.fr)

## Vatican II : pourquoi le pape François a tenu à célébrer l'anniversaire du concile (La Croix 11/10/22)



En présidant, mardi 11 octobre, une messe à la basilique Saint-Pierre pour les 60 ans de l'ouverture de Vatican II, le pape [a marqué] un attachement particulier au dernier concile, qui se traduit ces derniers mois à travers deux aspects : la liturgie et la synodalité.

À Rome, l'annonce de l'événement en a étonné quelques-uns. Le pape François [a célébré] le mardi 11 octobre à la basilique Saint-Pierre de Rome, le début du concile Vatican II par une messe. Soixante ans jour pour jour après l'ouverture de ce qui fut présenté par Jean XXIII lui-même comme un « aggiornamento » (« adaptation ») de l'Église « après vingt siècles de vie ». 35 cardinaux y participeront, 55 évêques, 450 prêtres... dont 5 ayant eux-mêmes participé au concile.

Le pape ne cesse, depuis neuf ans, de se placer en continuateur du concile Vatican II, citant régulièrement, par exemple, les quatre constitutions qui en sont issues. « Jusqu'à l'été 2021, François a parlé de manière indirecte à travers ses voyages ou les grands textes de son pontificat. C'était un Latino-Américain assez typique : le concile était un événement acquis, et il parlait surtout de l'après-concile », analyse Massimo FAGGIOLI, professeur d'études religieuses à l'université de Villanova, aux États-Unis, qui identifie une « pensée bergoglienne » sur le concile.

**Tournant.** La publication de Traditionis custodes, le motu proprio restreignant fortement la célébration de la messe selon le rite préconciliaire, constituerait à ses yeux un tournant. « À ce moment-là, il comprend que la situation est grave, notamment aux États-Unis, et identifie un risque de schisme liturgique », poursuit Massimo FAGGIOLI.

De fait, depuis plusieurs mois, le pape fait de la liturgie l'une des pierres angulaires du concile Vatican II, ou tout du moins il voit dans la contestation de la réforme liturgique une manière de rejeter le concile tout entier. « Je ne vois pas comment on peut dire que l'on reconnaît la validité du Concile – bien que je m'étonne qu'un catholique puisse prétendre ne pas le faire – et ne pas accepter la réforme liturgique née de Sacrosanctum concilium », martelait-il en juin dans Desiderio desideravi, une lettre apostolique sur la liturgie. Un sujet sur lequel il était resté silencieux pendant les premières années de son pontificat.

« La liturgie est devenue un instrument de contestation du concile. La réforme liturgique fait partie du concile, on ne peut pas séparer les deux. Rejeter l'un, c'est rejeter l'autre », résume une haute source vaticane.

**Synodalité.** Mais au-delà des questions liées à la liturgie, le pape situe son action dans la continuation du concile, en particulier dans sa convocation de synodes : synodes des évêques liés à un thème particulier – comme la famille, les jeunes ou l'Amazonie –, ou démarche plus large comme celle entreprise récemment avec le synode sur l'avenir de l'Église.

C'est justement dans un an que s'ouvrira la phase finale de ce « Synode sur la synodalité », au terme d'un processus de deux ans qui entendait mobiliser tous les catholiques. « Vatican II a permis d'ouvrir des moments de discussion, de débat, entre catholiques, qui étaient impensables auparavant », explique Massimo FAGGIOLI. « Le concile crée précisément la possibilité de discuter en dehors du concile, permettant une participation de tous, et pas seulement des évêques. »

À l'approche de l'anniversaire de l'ouverture de Vatican II, les organisateurs du synode n'ont pas manqué d'en revendiquer l'héritage. « Le but du synode était et reste celui de prolonger, dans la vie et la mission de l'Église, le style du concile Vatican II », peut-on lire dans un communiqué publié le 10 octobre.

« Le concile œcuménique Vatican II, vivement souhaité par saint Jean XXIII et mené à bien par saint Paul VI, a été un événement de grâce pour l'Église et pour le monde », soulignait récemment le pape dans la préface [du livre « Giovanni XXIII. Il Vaticano II. Un Concilio per il mondo »], de Marco Roncalli. François décrivait alors « un événement dont les fruits n'ont pas été épuisés ». « Le dernier concile œcuménique n'a pas encore été pleinement compris, vécu et appliqué, poursuivait le pape. Nous sommes en chemin. »